

QUÉBEC, 12 FÉVRIER 1847.

MONSIEUR,

*Permettez-moi de vous inviter à employer tous vos moyens de persuasion pour exciter les sympathies de vos paroissiens en faveur des malheureux dont je plaide la cause dans la Circulaire qui vous parviendra avec la présente. Des raisons graves, jointes aux motifs que dicte la religion et l'humanité, me portent à vous faire cette invitation qui, j'en suis sûr, sera favorablement accueillie.*

*Je pense qu'une quête faite à domicile, pendant que vos paroissiens seront le plus touchés du malheur de leurs frères, aurait un résultat plus satisfaisant. Des syndics pourraient être choisis dans une assemblée tenue à l'issue de la messe paroissiale, pour faire cette quête sans délai dans chaque localité. De cette manière ceux qui n'auraient pas d'argent à leur disposition, donneraient, comme à la quête de l'Enfant-Jésus, des effets dont la vente se ferait à une époque déterminée, au profit de la bonne œuvre.*

*Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.*

† JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.